



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

5 octobre 2017

Réhabilitation des îles et marges alluviales du Vieux-Rhône de Donzère à Mondragon : CNR et ses partenaires ont présenté les travaux qui vont démarrer dans le secteur de Lapalud (site de la île de Banc-Rouge)

Projet important d'aménagement du territoire, le chantier de réhabilitation du Vieux-Rhône de Donzère Mondragon a démarré fin 2016 sur les communes de Pierrelatte et Donzère. A partir du 9 octobre des travaux de restauration écologique débutent sur le site de la île de Banc-Rouge (commune de Lapalud), en rive gauche du Rhône. Ils sont menés par CNR, en coordination avec la commune et de nombreux partenaires locaux, et représentent un investissement de 1,6 M€ pour le secteur de Lapalud. Ce chantier vise à réactiver la dynamique du fleuve et s'inscrit dans le programme global de réhabilitation des îles et marges alluviales du Vieux-Rhône de Donzère à Mondragon.

La fin des travaux sur ce secteur est prévue au printemps 2019.

Un chantier pour réactiver la dynamique du fleuve

Les travaux visent les objectifs suivants :

- La pérennisation et la mise en valeur des milieux aquatiques,
- Le rétablissement de connexions hydrauliques et piscicoles, notamment avec les annexes du fleuve (îles et bras morts),
- L'amélioration des écoulements du fleuve,
- La diversification des espèces et des habitats.

Les travaux sur le site du Banc Rouge, concernent une **longueur traitée de 1.3 kilomètres de linéaire de île** en rive gauche du Rhône. Après une phase de déboisement ciblée et d'enlèvement des plantes exotiques envahissantes (renouée du Japon, faux indigo...), les travaux porteront essentiellement sur des **opérations de démantèlement de digues et d'épis Girardon** (anciens ouvrages du XIX^e siècle, qui représentent aujourd'hui un frein à l'équilibre hydraulique du Rhône et à sa biodiversité, alors que leur nécessité n'est plus avérée). Ils seront complétés par une **opération de curage** du fond de la île afin de permettre une reconnexion permanente avec le Rhône, et d'améliorer ainsi les conditions d'écoulement et de mise en mouvement des matériaux grâce à l'énergie du fleuve. Ces travaux seront accompagnés d'une végétalisation pour lutter contre le développement des espèces exotiques envahissantes présentes sur le secteur, ainsi que d'un suivi environnemental.

Le chantier de restauration hydro-écologique de cette île représente **un investissement de 1,6 millions d'euros. Il est financé par CNR, par la Région Provence Alpes Côte d'Azur et à 50% par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.**

CONTACTS PRESSE

Siège : Béatrice Ailloud Karmin : 04 72 00 67 21 / b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr

Direction Territoriale Rhône Méditerranée : Sandrine Polge : 04 90 15 98 16 – 06 78 44 21 10 / s.polge@cnr.tm.fr

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : www.twitter.com/CNR_Officiel

cnr.tm.fr



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un projet de territoire multipartenarial, labellisé plan Rhône

Le projet de réhabilitation des lînes a été initié en 2011 et est labellisé Plan Rhône.

Il est mené par CNR (maître d'ouvrage) en collaboration avec de nombreux partenaires et acteurs du territoire :

- partenaires institutionnels : Région Auvergne Rhône-Alpes, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse,
- équipes scientifiques (réseau RhôneECO),
- partenaires et acteurs locaux : SIAGAR, Fédération de Pêche du Vaucluse, Fédération de chasse du Vaucluse, Parc de Camargue.

Le vieux Rhône de Donzère à Mondragon, un site majeur pour un projet environnemental global

Le vieux Rhône de Donzère Mondragon et sa plaine alluviale constitue l'un des secteurs du Rhône ayant l'un des potentiels écologiques des plus marqués. C'est également un secteur structuré par les enjeux liés à la gestion des inondations et à la production d'énergie hydraulique renouvelable. Ce tronçon, du fait de la dimension de sa plaine alluviale, de la présence de lînes et du débit réservé existant, est tout particulièrement intéressant au niveau écologique comme l'atteste son classement en masse d'eau naturelle. Il est classé en réservoir biologique.

Ce secteur, qui est également le plus vaste en aval de Lyon, se partage entre les 3 Régions Auvergne Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, et les 4 Départements de l'Ardèche, de la Drôme, du Gard et du Vaucluse. Il s'étend du Sud de Viviers à Mornas, soit sur environ 29 km. Le débit réservé est de 75 m³/s depuis le 1^{er} janvier 2014, pour un module de l'ordre de 1 500 m³/s.

La réhabilitation des lînes des Vieux Rhône de Péage de Roussillon, Montélimar et Donzère Mondragon s'inscrit dans le 3^{ème} plan des Missions d'Intérêt Général de CNR et dans le cadre des projets environnementaux globaux qu'elle mène sur les sites prioritaires du Schéma Directeur de la concession et du SDAGE Rhône-Méditerranée. Ils visent des objectifs multiples et s'inscrivent notamment dans les orientations de la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE) établissant le cadre communautaire dans le domaine de l'eau et poursuivant un objectif ambitieux de bon état écologique des eaux en 2015.

CNR

CNR (la Compagnie Nationale du Rhône) est le 1^{er} producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable (eau, vent, soleil) et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles.

Forte de 1370 collaborateurs, CNR produit plus de 14 TWh annuels issus de son mix hydraulique, éolien et photovoltaïque. Energéticien expert en optimisation des énergies intermittentes, CNR maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur et joue un rôle majeur sur les marchés européens de l'électricité.

CNR est une entreprise au capital majoritairement public (collectivités locales, Caisse des Dépôts). Son actionnaire industriel de référence est le groupe ENGIE.

Agir pour le développement durable du territoire rhodanien fait partie intégrante du modèle de développement de CNR, basé sur la redistribution d'une partie de la valeur créée aux territoires dont est issue la production d'électricité.

Porteuses d'une vision d'aménagement à long terme, les Missions d'Intérêt Général développées depuis 2004 par CNR soutiennent l'ambition partagée avec les collectivités territoriales de faire du Rhône un puissant vecteur de développement économique. Plus de 600 actions ont déjà été menées depuis 2003 pour près de 400 millions d'euros investis dans des projets portant sur l'environnement, le tourisme, l'énergie verte, la culture ou encore la mise en valeur du patrimoine.

CONTACTS PRESSE

Siège : Béatrice Ailloud Karmin : 04 72 00 67 21 / b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr

Direction Territoriale Rhône Méditerranée : Sandrine Polge : 04 90 15 98 16 – 06 78 44 21 10 / s.polge@cnr.tm.fr

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : www.twitter.com/CNR_Officiel